



Journées Européennes des Métiers d'Art



APPEL À EXPOSER À LA MAISON DU PARC, JAUJAC Du 30 mars au 3 avril 2022

Nous voici repartis pour une nouvelle édition des JEMA dans le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche !
Le thème choisi cette année porte sur « Nos mains à l'unisson ».

Après Polinno, Bourlatier, Balazuc et Paris, la Maison du Parc accueille l'exposition d'Émois en Émaux dont l'inauguration aura lieu lors des JEMA. L'Agence et le PNRMA propose d'élargir l'évènement en accueillant des métiers d'art du mercredi 30 mars au dimanche 3 avril 2022.

Les JEMA sont l'occasion de mettre en valeur la diversité, les richesses et singularités des créateurs et des savoir-faire des métiers d'art en Ardèche par la découverte et la rencontre. Aussi nous proposons un évènement collectif, professionnel et convivial.

Nous vous invitons donc à faire partie de cette nouvelle aventure partagée !

Si cette proposition vous intéresse, vous trouverez toutes les modalités de participation ci-joint et la [fiche de candidature via ce lien](#).



EXPOSITION COLLECTIVE À LA MAISON DU PARC / JEMA 2022

Conditions générales

Site d'accueil :

Maison du Parc, Domaine de Rochemure, 50 allée Marie Sauzet, 07380 Jaujac

Jours- Horaires d'ouverture aux publics

- Le Mercredi 30 de 14h à 17h30
- Du Jeudi 31 au Dimanche 3/04 - 11h/17h30

Installation : mercredi 30 mars à partir de 9h.

Désinstallation : le dimanche 3 avril de 17h30 à 19h.

Les hébergements et la restauration sont à la charge de chaque professionnel.

Description de l'espace d'accueil pour les métiers d'art

Un espace de 400 m2 est mobilisable pour l'installation de 10 à 12 stand professionnels métiers d'art

Organisation

AVANT LE JOUR J, nous aurons besoin de votre énergie pour préparer la manifestation dans la bonne humeur.

JOUR J, une participation active aux permanences des boutiques et expos/ventes sera organisée.

Équipement, logistique

Les professionnels intéressés pour participer à cet événement devront venir avec leur propre matériel (stand, présentoir, éclairages, etc...). Sur place des tréteaux sont possible à mettre à disposition selon les besoins.

Les besoins particuliers ou autres dispositions pratiques selon les cas devront être transmises au coordinateur l'Agence pour le développement des métiers d'art en amont des inscriptions.

Conditions d'entrée

L'accès est gratuit et ouvert au public.

Contexte sanitaire

En 2020 et 2021, l'événement a été impacté par le contexte sanitaire. Les consignes en vigueur à ce moment devront être appliquées et seront confirmées en amont auprès des professionnels exposants ainsi qu'auprès des publics (schéma vaccinal, jauges, port du masque, etc...). Vu la difficulté d'anticiper les nouvelles mesures, nous nous gardons le droit de modifier certains aspects de ces journées en cas de nouvelles mesures sanitaires.

Communication :

Une affiche ainsi que des newsletters seront prises en charge par le PNRMA et l'Agence.

Animation/Programmation

Dans le contexte de l'accueil de l'exposition d'Émois en Émaux à la Maison du Parc et de son inauguration lors des JEMA, ainsi que du thème d'exposition du Géopark UNESCO en 2022 sur les « disparus et les paléoenvironnements », un moment de discussion arts & science pourrait être proposé aux publics.

Les professionnels métiers d'art exposants et/ou intéressés pour participer à ce type de formats, sont bienvenus pour prendre contact avec l'Agence afin de participer à la conception et à la maturation de cette proposition.

Sélection

Vu les délais impartis pour organiser cette manifestation collective, une priorité sera accordée aux premier.es candidat.es ainsi que sur l'engagement des métiers d'art à participer à l'ensemble des journées proposées. Selon le nombre de candidatures reçues en fonction des places exposant possibles (environ une douzaine) une attention se portera aussi sur la diversité des métiers et des productions représentées ainsi que sur les liens avec la thématique des JEMA proposée.

EXPOSITION COLLECTIVE À LA MAISON DU PARC / JEMA 2022

Conditions de participation

Si vous souhaitez participer, merci de vous **inscrire avant le 26 janvier 2022 minuit** en [complétant la fiche de candidature en ligne](#) (incluant les textes descriptifs en lien avec votre métier et vos activités de création) et de nous renvoyer par email les justificatifs suivants :

- Extrait d'immatriculation de la chambre des métiers (D1 de moins de 3 mois) ou autre organisme affiliation (attestation d'assujettissement à la Maison des Artistes ...)
- Assurances à jour : responsabilité civile professionnelle et assurance multirisques exposition
- Attestation de cotisations sociales à jour (URSSAF...)
- Adhésion 2022 à l'Agence [via le formulaire accessible ici](#) avec votre chèque d'adhésion
- Envoi de photos libre de droit (avec légende et crédit photo) en fonction des activités auxquelles vous vous inscrivez, en HD.

CONTACTS

Si vous avez des questions ou suggestions n'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone :

Agence pour le développement des métiers d'art

Camille Rouzé organisation@agencemetiersdart.com 06 44 26 43 04

Martine Claret contact@agencemetiersdart.com 09 70 59 08 08

555, chemin des traverses - 07200 LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS SIRET : 807 525 662 00035
09 70 59 08 08 - 06 44 26 43 04 contact@agencemetiersdart.com - agencemetiersdart.com

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Nicolas KLEE Chargé de mission Tourisme

nklee@parc-monts-ardeche.fr 04 75 36 38 60

www.parc-monts-ardeche.fr

À très bientôt, bien amicalement.

Les équipes de l'Agence Pour le Développement des Métiers d'Art
et du Parc Régional Naturel des Monts d'Ardèche.



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

